

---

## LA MUTUELLE des PTT ECARTELEE ?..

---

Une des fiertés du Personnel des P.T.T. est d'avoir une mutuelle bien à lui, et qui fonctionne bien.

Cette image risque rapidement d'aller au placard des souvenirs. En effet, conjointement au désengagement de la Sécurité Sociale, des mesures injustes se préparent, qui s'ajouteront à celles déjà appliquées. Nous n'avons pas fini de voir les tarifs augmenter et les prestations diminuer.

La M.G.P.T.T. est de moins en moins notre Mutuelle, à notre service.

---

### DES PROJETS INQUIETANTS :

---

Le nouveau sigle, choisi par le siège de Paris, annonce déjà la transformation en une simple "Mutuelle Générale", genre de "GMF Bis", qui proposera toutes sortes de produits de consommation et à laquelle tout le monde pourra adhérer, (PTT et hors PTT).

Il est également question d'assurance à la carte, où chacun s'assurerait à sa convenance, contre les coups du sort et, bien entendu, selon ses moyens... A cette ouverture, les militants de base, avec à leur tête ceux de la C.G.T., sont réticents. Ils sont attachés à leur Mutuelle des PTT et à la solidarité entre ses adhérents. Ils sont contre l'ouverture aux autres fonctionnaires et aux entreprises privées. Ils ne veulent pas que "les marchands envahissent le temple", et que le mercantilisme s'installe.

En s'ouvrant, d'abord aux filiales, puis aux autres entreprises, la MG perdrait son caractère de Mutuelle des PTT. Ses adhérents perdraient tous les avantages qui y sont attachés.

---

### DES CONSEQUENCES NEFASTES POUR LES MUTUALISTES PTT :

---

- Plus de gestion de nos dossiers sécu par la Mutuelle. Ce serait la fin de l'unicité du remboursement. Il faudrait, comme les autres mutualistes, d'abord se faire rembourser par la sécu, puis adresser sa demande de complément à la Mutuelle.
- La fin du tiers payant, suite à la séparation des gestions,
- Plus de précompte direct sur le traitement. Il faudrait faire la démarche soi-même, et cotiser au trimestre ou à l'année.
- Abandon de la garantie des indemnités journalières en cas de perte de traitement pour maladie prolongée.

- Les PTT n'auraient plus aucune raison de détacher du Personnel à une Mutuelle garantissant d'autres personnels que le sien : Il faudrait embaucher à nos frais.
- Le manque à gagner de la gestion des dossiers sécu, serait énorme : actuellement, les remises de la sécu couvrent entièrement les salaires du personnel MGPTT.
- Les dirigeants n'auraient plus à être des militants, agents des PTT, élus par les adhérents de la Mutuelle des PTT.
- Notre mutuelle nous échapperait, ainsi que tous les avantages auxquels nous sommes attachés.
- Elle perdrait de son audience, de sa renommée, auprès des pharmaciens, des cliniques, etc... qui nous accordent actuellement leur confiance.

---

### MAINTENONS NOTRE MUTUELLE P.T.T :

---

Pour l'instant, mis à part les responsables, la majorité des élus dans les comités de section, ont refusé l'ouverture "sauvage". Les pressions exercées sur les élus, se font plus lourdes.

Il faut être vigilant, et donner enfin aux élus de la CGT, toute la place qu'ils méritent, afin que la solidarité ne soit pas galvaudée, et que la mutuelle continue à bien nous servir, pour qu'elle reste notre MUTUELLE GENERALE DES PTT.

Aux élections à la Mutuelle, (à partir du 8 Avril 89), choisissez les candidats militants de la C.G.T. Ils s'engagent à défendre votre Mutuelle et à garantir votre protection sociale.

Les Militants C.G.T. élus à la MGPTT des Bouches du Rhône

Marseille, le 15 Mars 1989

---

### CANDIDATS SOUTENUS PAR LA C.G.T. - PTT

---

ANSALDI Henry  
 BUCHACA André  
 DUPERRAY Jean  
 FLOURET Georges  
 FRENEAU Bertrand  
 PAGANO Amedée  
 PIERRA Claudine

TRN St Mauront  
 Transports Postaux  
 Centre de Calcul de la Poste  
 Marseille Gare  
 CCL M SUD  
 Receveur Le Tholonet  
 DOT PA